

Lundi 11 avril 2022

Le **mercredi 1^{er} juin 2022**, la Toronto Seniors Housing Corporation deviendra propriétaire des 83 immeubles destinés aux personnes âgées qui font actuellement partie de la Toronto Community Housing, y compris celui où vous vivez. Cette nouvelle société appartenant à la municipalité s'attachera à répondre aux besoins des locataires âgés.

Nous avons l'intention de faire en sorte que cette transition se fasse en douceur et progressivement; le 1^{er} juin marque la prochaine phase. Peu de choses vont changer tout de suite — pas même la façon dont vous payez votre loyer.

Y aura-t-il des changements dans mon immeuble?

Le personnel qui travaille dans votre immeuble restera le même. À partir du 1^{er} juin, il travaillera pour la Toronto Seniors Housing Corporation. Il sera là pour répondre à vos besoins quotidiens en matière de location et sera votre premier point de contact pour toute information ou aide à la location. Au fil du temps, de nouveaux services et soutiens seront ajoutés par le biais du modèle de services intégrés.

La Toronto Community Housing restera propriétaire de l'immeuble et se chargera de toutes les réparations ou améliorations majeures.

Comment puis-je payer mon loyer?

Vous continuerez à payer votre loyer à la **Toronto Community Housing** pendant la prochaine phase de transition. La manière dont vous payez votre loyer reste la même pour l'instant et le loyer sera toujours dû le premier jour de chaque mois. Nous vous ferons savoir bien à l'avance quand il sera temps de procéder à un changement.

Comment demander des services de soutien et d'entretien?

À partir du 1^{er} juin, une nouvelle ligne d'assistance — le Centre de soutien aux locataires — sera créée pour répondre aux besoins d'entretien ou d'information des personnes âgées. Elle sera en activité 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Où puis-je obtenir plus d'informations?

La Toronto Community Housing et la Toronto Seniors Housing Corporation travaillent en collaboration pour que cette transition se fasse en douceur et de manière progressive. Avant le 1^{er} juin, vous pourrez accéder à des informations sur la transition dans des bulletins d'information et des affiches posées dans vos bâtiments, ou en vous adressant à votre personnel local.

Des questions?

Si vous avez des questions sur la transition, notamment sur le paiement de votre loyer, adressez-vous au personnel local ou appelez le Centre de service à la clientèle au **416-981-5500**.



Toronto Seniors
Housing Corporation

Toronto
Community
Housing



Toronto Seniors Housing Corporation

Le point sur la transition

La Toronto Seniors Housing Corporation vise à répondre aux besoins particuliers des personnes âgées qui vivent actuellement dans l'unité de logement pour personnes âgées de la Toronto Community Housing. La nouvelle société fournira des logements sûrs et abordables aux personnes âgées, avec un accès aux services de santé et aux services communautaires dont elles ont besoin.

Votre immeuble fera partie de la nouvelle Toronto Seniors Housing Corporation à compter du mercredi 1^{er} juin 2022. Nous avons l'intention de faire en sorte que cette transition se fasse en douceur et progressivement.

Qu'est-ce qui va changer le 1^{er} juin?



Exploitation du bâtiment : La Toronto Seniors Housing Corporation exploitera le bâtiment, fournira des services et sera là pour soutenir les locataires.



Ligne d'assistance : Les locataires pourront appeler une nouvelle ligne d'assistance pour demander des travaux d'entretien ou des informations. Cette ligne d'assistance vous met en relation avec le Centre de soutien aux locataires. Elle sera en activité 24 heures sur 24, sept jours sur sept.



Communiquez avec le Centre de service à la clientèle
au 416-981-5500 pour obtenir ce

Qu'est-ce qui va demeurer inchangé le 1^{er} juin?



Le paiement de votre loyer : Vous continuerez à payer votre loyer à la Toronto Community Housing pendant la prochaine phase de transition. La façon dont vous payez votre loyer restera la même pour le moment. Le loyer sera toujours dû le premier jour de chaque mois.



Votre bail : Votre bail sera transféré à la nouvelle société. Vous n'en signerez pas un nouveau.



Le personnel : Le personnel qui travaille dans votre immeuble restera le même. Il sera là pour répondre à vos besoins quotidiens et à ceux de vos voisins. Il sera votre premier point de contact pour toute information ou aide à la location.



Les accommodements : Vous pourrez toujours demander des modifications de votre logement dans le cadre du programme d'accessibilité si vous avez besoin de mesures d'adaptation pour mieux y vivre. Les modifications qui sont en cours seront achevées. Des services de traduction et d'interprétation seront également disponibles si vous avez besoin d'aide.



L'Unité de sécurité communautaire : L'Unité de sécurité communautaire continuera à travailler dans votre communauté. Vous pouvez la joindre au **416-921-2323**.



Les réparations de l'immeuble : La Toronto Community Housing restera propriétaire de l'immeuble et se chargera de toutes les réparations ou améliorations majeures.

Pour en savoir plus
416-981-5500



info@torontoseniorshousing.ca
torontoseniorshousing.ca

Toronto Community
Housing Corporation
931, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4W 2H2

Téléphone : 416-981-5500
Courriel : help@torontohousing.ca
www.torontohousing.ca



Avis :

Les informations relatives à la location seront communiquées à votre nouveau propriétaire

Pourquoi la Toronto Community Housing divulgue-t-elle vos renseignements personnels?

Le 1^{er} juin 2022, un nouveau propriétaire gèrera votre location — la Toronto Seniors Housing Corporation (« **Toronto Seniors Housing** »).

La Toronto Seniors Housing sera votre nouvelle propriétaire, mais les bâtiments resteront la propriété de la Toronto Community Housing.

La Toronto Community Housing (votre propriétaire actuel) et la Toronto Seniors Housing (votre nouveau propriétaire) souhaitent toutes deux que la transition se fasse le plus facilement possible pour vous.

Au cours de votre location chez nous, la Toronto Community Housing a recueilli des renseignements personnels à votre sujet afin de remplir son mandat de société de logement local en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, d'assumer ses responsabilités de propriétaire en vertu de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation* ou de fournir des logements locatifs abordables conformément au Programme de logement abordable.

Ces renseignements personnels ont été recueillis, utilisés et divulgués conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (« **LAIMPVP** »).

La Toronto Seniors Housing, en tant que nouvelle propriétaire, aura désormais besoin de ces renseignements afin de remplir son mandat et de vous offrir le meilleur service possible.

Par conséquent, la Toronto Community Housing enverra à la Toronto Seniors Housing les renseignements qu'elle a recueillis à votre sujet et qui sont nécessaires à cette dernière pour s'acquitter de ses responsabilités, remplir son mandat et contribuer à faire en sorte que toute interruption de service soit réduite au minimum.

Que mettons-nous à la disposition de la Toronto Seniors Housing?

Nous lui enverrons les renseignements personnels que nous avons recueillis lorsque vous avez fait votre demande de logement et tout au long de votre location, ce qui peut inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Le nombre, l'identité, l'âge, l'état matrimonial ou familial et le statut au Canada des personnes qui vivent dans votre ménage.
- Les revenus, les informations sur les actifs, les antécédents en matière de location, les antécédents professionnels et d'autres informations financières des personnes qui vivent dans votre ménage.
- Les informations médicales et autres qui sont nécessaires à la gestion des problèmes de location, y compris, mais sans s'y limiter, si une personne a besoin d'aide pour sortir de votre bâtiment en cas d'urgence.
- Les noms et les coordonnées des personnes que vous ou les membres de votre ménage avez inscrites comme contacts d'urgence.
- Des informations sur l'état de votre unité de location, qui peuvent notamment porter sur la présence d'animaux domestiques et comprendre des photographies de l'unité et de son contenu lors des inspections.
- Des données sur la consommation d'électricité, de gaz et d'autres services publics dans votre logement, ainsi que sur l'activité de ces comptes.
- Les contacts et les communications que vous, les membres de votre ménage ou vos invités ont eus avec d'autres locataires, le personnel de la Toronto Community Housing ou d'autres personnes, dans des circonstances liées à votre location.

- Les images de personnes et d'incidents sur la propriété de la Toronto Community Housing, captées par les caméras de télévision en circuit fermé (CCTV) et la surveillance par des tiers.
- Tout rapport de police en notre possession vous concernant, concernant les personnes qui vivent avec vous ou concernant votre unité de location.
- Les avis, communications, plaidoiries ou autres documents relatifs aux procédures devant la Commission de la location immobilière.
- Tout solde d'arriérés ou toute autre somme figurant dans votre compte de location.

La Toronto Community Housing peut également envoyer l'adresse, les coordonnées et les informations financières des anciens locataires qui doivent de l'argent à la Toronto Community Housing en rapport avec leur ancienne location.

Comment ces renseignements ont-ils été recueillis?

La Toronto Community Housing a recueilli certains de ces renseignements personnels directement auprès de vous, par exemple sur votre formulaire de demande de location, sur le formulaire d'examen du revenu annuel et du loyer fondé sur le revenu, par le biais de plaintes déposées par votre ménage et d'autres documents que vous avez remplis ou que vous nous avez remis.

Nous avons recueilli d'autres informations de manière indirecte, par exemple sur des notes, des photographies et des images numériques. Dans certains cas, les renseignements personnels nous ont été transmis par d'autres personnes ou organisations, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de demande d'Access Housing Connections; les agences de location et d'évaluation du crédit; le programme Ontario au travail; le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées; d'autres fournisseurs de logements et propriétaires; les ministères et organismes des gouvernements fédéral et provinciaux; les fournisseurs de services publics; les employeurs; les institutions financières; les services de police, d'incendie et d'urgence; les personnes et organisations qui nous ont adressé des plaintes.

Comment la Toronto Seniors Housing peut-elle utiliser ou divulguer les renseignements?

La Toronto Seniors Housing peut utiliser ou divulguer ces renseignements à des tiers au besoin pour s'acquitter de ses responsabilités ou réaliser son mandat, notamment pour :

- Décider si votre ménage continue à satisfaire aux conditions requises pour bénéficier d'une aide au loyer, fixer le loyer et administrer l'aide au loyer.
- Administrer les exigences du Programme de logement abordable.
- Vérifier si votre ménage respecte le bail et se conforme à toutes les politiques et procédures applicables de la Toronto Seniors Housing.
- Gérer les problèmes de location en interne et en collaboration avec d'autres organismes, ainsi que devant les commissions, les tribunaux et les cours.
- Résoudre les plaintes des locataires et répondre aux demandes de renseignements et aux questions reçues.
- Vous aider à payer votre loyer à temps et à résoudre les arriérés de loyer (notamment en vous mettant en contact avec des programmes d'aide au paiement du loyer et des services publics pour votre logement).
- Vous mettre en relation, vous ou les membres de votre ménage, avec des services et des aides pour vous aider à conserver votre logement.
- Mener des sondages, des recherches et d'autres activités d'engagement pour mieux servir les locataires.
- Offrir des conditions de vie saines et sûres à tous les locataires et à toute personne qui peut avoir besoin d'accéder à une propriété appartenant à la Toronto Community Housing et gérée par la Toronto Seniors Housing ou éliminer ou réduire tout risque de préjudice pour la santé et la sécurité de tous les locataires et de toute autre personne qui peut avoir besoin d'accéder à cette propriété.
- Enquêter sur des incidents impliquant la sécurité des personnes, des installations, des biens et des réclamations d'assurance.
- Assurer la sûreté publique et réduire les incidents criminels dans les propriétés gérées par la Toronto Seniors Housing.

- Remettre aux forces de l'ordre des preuves liées à des incidents faisant l'objet d'une enquête policière.
- Fournir les preuves nécessaires pour protéger les droits légaux de la Toronto Seniors Housing et de la Toronto Community Housing.
- Se conformer à son mandat et à ses responsabilités, et mener toute autre activité autorisée ou requise par la loi.

Les renseignements personnels seront conservés par la Toronto Seniors Housing conformément à sa politique de gestion des dossiers.

- Pour toute question ou préoccupation concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels par la Toronto Community Housing, veuillez communiquer avec Nicole Schoonderbeek, gestionnaire des dossiers et de l'information, au 931, rue Yonge, 6^e étage, Toronto, M4W 2H2, au **416-945-0465**, ou à privacy@torontohousing.ca.
- Pour toute question ou préoccupation concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels par la Toronto Seniors Housing, veuillez communiquer avec Rajni Vaidyaraj, au 423 Yonge Street, 2^e étage, Toronto, M5B 1T2, au **416-729-5000**, ou à Rajni.Vaidyaraj@torontoseniorshousing.ca.